

PROFIL PROFESSIONNEL

Chef de chantier du BTP

*ref: cod. ISTAT : 3.1.2.5 / ROME 61231
Dernière version: Juin 2006*

Définition

Il organise et dirige au quotidien un chantier qui comprend des hommes, des matériels, des matériaux mettant en œuvre des moyens financiers. Il est responsable d'une partie ou de la totalité d'un chantier selon sa taille. Il doit rendre compte des activités au conducteur de travaux.

Activités principales

Gérer les professionnels du chantier: Manager, Planifier les tâches, coordonner; Gérer le matériel et les engins du chantier, Planifier, Organiser la maintenance préventive et curative; Surveiller la bonne réalisation des activités, superviser la réalisation des activités: quantité, qualité, délais, coûts. Gérer administrativement et financièrement le chantier: Tenir des tableaux de bord à jour, Effectuer les relevés d'heures; Déterminer les besoins de recrutement de personnel; Approvisionner le chantier: Sélectionner les fournisseurs, Déterminer la quantité minimum, qualité, délais, Négocier les prix, Passer commandes, Organiser la gestion de stock; Transmettre des informations au conducteur de travaux, aux chefs d'équipe.

Compétences

Le chef de chantier du BTP doit analyser les différents plans d'exécution et en déduire les moyens à mettre en œuvre, optimiser les ressources humaines et matérielles, prévoir et coordonner l'intervention des machines et des engins de chantier, mettre en œuvre l'ensemble des dispositifs de sécurité, rédiger des comptes rendus d'activité de chantier, donner des instructions et contrôler leur application, distribuer le travail aux chefs d'équipe, recruter le personnel du chantier, gérer les absences, les congés, les conflits, transférer des savoirs faire aux membres d'une équipe. Il doit être capable de lire et comprendre des documents techniques ; connaissance des règles mathématiques, fonctions numériques, activités géométriques, connaissances pour utiliser un micro ordinateur ; mécanique, dessin, métrologie, maçonnerie, notions électriques ; connaissances des bases du contrat de travail, connaissances des règles applicables pour les accidents du travail, maladie, protection sociale des salariés ; connaissance des règles de qualité de l'entreprise, du niveau de qualité attendu, connaissances des règles de sécurité à faire respecter et à appliquer sur le chantier ; connaissance des règles d'installation sécurisées pour les travaux en hauteur; ergonomie; connaissances de base de gestion d'un budget, gestion des ressources humaines, gestion du temps. Il doit être organisé, méthodique, esprit d'analyse et de synthèse, perspicace, force de proposition; médiateur, être en capacité de alterner des activités variées en intégrant urgence et priorités, prendre rapidement des décisions.

Conditions de travail

Chantiers de constructions neuves ou en réhabilitation. Extérieur et intérieur.
Déplacements fréquents, déplacements possibles à l'étranger
Horaires réguliers mais le rythme de travail peut être conditionné par des impératifs techniques et le respect des délais. Vivre en collectivité pendant la durée des chantiers
Chantiers : génie civil, travaux publics, bâtiment, voirie et réseaux divers, voie ferrée

Qualifications requises

L'emploi est accessible à partir de formation de niveau IV (brevet de technicien ou bac professionnel) dans les spécialités bâtiment, travaux publics.
L'emploi est accessible avec une expérience de chef d'équipe et une formation continue dans les domaines techniques de gestion et d'organisation.